



COMMUNE DE FREISSINIÈRES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{ER} JUILLET 2024
DÉLIBÉRATION N° 2024-54

CONSEILLERS EN EXERCICE : 10

Conseillers présents : 8

Conseillers absents : 2

Conseillers représentés : 1

Pour : 9

Contre :

Abstention :

L'an deux mille vingt-quatre, le premier juillet à dix-huit heures trente le Conseil Municipal de Freissinières était assemblé en session ordinaire, à la Mairie de Freissinières, après convocation légale du 21 juin 2024, sous la présidence de Monsieur Cyrille DRUJON D'ASTROS, Maire de Freissinières.

Présents : ARDUIN Annie - BERTHALON Jérôme - BOISSET André - BOISSET Philippe - BOISSET Vincent - DRUJON D'ASTROS Cyrille - MESTRE Françoise - SEGOND Éric.

Absents : LATIL Jessica - LEJEUNE Laurent

Pouvoir : LATIL Jessica à BERTHALON Jérôme

Secrétaire de séance : MESTRE Françoise

Objet : VALIDATION DES DEVIS POUR LA POSE DE COMPTEURS POUR LES FONTAINES ET LE RESEAU D'ASPERSION

Monsieur le Maire rappelle aux Membres du Conseil Municipal qu'il est nécessaire de poser des compteurs pour les fontaines et le réseau d'aspersion.

Monsieur le Maire propose de valider les devis de l'entreprise Christian FINE pour un montant de :

- 2 380.00 € HT pour les fontaines
- 5 250.00 € HT pour le réseau d'aspersion

Envoyé en préfecture le 02/07/2024

Reçu en préfecture le 02/07/2024

Publié le

ID : 005-210500583-20240701-202454-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

Approuve l'exposé du Maire.

Autorise le Maire à signer les devis de l'entreprise Christian FINE cités ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jour et an susdits.

Pour Extrait Conforme
Le Maire
Cyrille DRUJON D'ASTROS

Pour le Maire et par délégation
Monsieur Eric SEGOND
1^{er} adjoint au Maire.

